

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 octobre 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 19/10/2016

L'an deux mille seize et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAÏSSE, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Yves ROBIN

Représentés : 3

Représentés : Daniel GALTIER par Jean ARCAS, Martine GIL par Norbert ETIENNE, Bernard VIDAL par Francis BOUTES

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Présents non votants :

Abstentions: 0

Excusés : Michaël ANDERS, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Philippe VIDAL, Jean-Noël BADENAS

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 22 juillet 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE et le vingt-deux juillet à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis au Domaine Moulinier à Pierrerue sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Présents :

J. ARCAS (CdC Orb et Jaur), **JN. BADENAS** (CdC Sud Hérault), **F. BOUTES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **JP. BERRAUD** (CdC Orb et Jaur), **D. GALTIER** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **M. FAIVRE** (CdC Sud Hérault), **Y. FRAÏSSE** (CdC Le Minervois), **MA. EDO** (CdC Grand Orb), **N. ETIENNE** (Conseil départemental), **J. GARCIN-SAUDO** (Conseil départemental), **F. MARTY** (CdC Orb et Jaur), **K. MESQUIDA** (Conseil départemental), **C. MORGO** (Conseil départemental), **A. MOULY** (CdC Pays St-Ponais), **M. OLMOS** (CdC Le Minervois), **JC. PETIT** (CdC Sud Hérault), **MP PONS** (Conseil Départemental), **Y. ROBIN** (CdC Grand Orb).

Excusés :

M. ANDERS (CdC Pays St-Ponais), **G. BARO** (CdC Orb et Taurou), **JP. BARTHES** (CdC Le Minervois), **R. BASCOUL** (CdC Grand Orb), **J. CABROL** (CdC Pays St-Ponais), **JL. FALIP** (Conseil départemental), **A. IMBERT** (Conseil départemental), **V. GAUDY** (Conseil départemental), **I. GIL** (CdC Sud Hérault), **M. GIL** (CdC Orb et Taurou), **G. LEPETITCORPS** (CdC Sud Hérault), **M. PASSIEUX** (Conseil départemental), **C. REBOUL** (Conseil départemental), **L. SALLES** (CdC Grand Orb), **A. SICILIANO** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **B. VIDAL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **P. VIDAL** (Conseil départemental).

Assistaient également à la réunion :

O. BARTHELEMY (Pays HLV), **S. BRISA** (Pays HLV), **A. GALIBERT** (Pays HLV), **S. HERPSON** (Pays HLV), **JP. MATEO** (Pays HLV), **M. PIMENTA** (Pays HLV), **C. ROGER** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du comité syndical et déclare la séance ouverte à 17 heures, le quorum étant atteint.

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2016-22-07-01 **Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 1^{er} avril 2016, rapport présenté par le Président :** le procès verbal de la séance du 1^{er} avril 2016 n'appelant pas de commentaire est adopté.

2016-22-07-02 **Décision modificative n° 3, rapport présenté par le Président :** la décision modificative porte sur un ajustement des comptes ; elle est adoptée à l'unanimité.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 10/11/2016

034-253403554-20161028-2016_28_10_01-DE

2016-22-07-03 Patrimoine : labellisation « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », rapport présenté par Jean Arcas : Jean Arcas reprecise le contexte de conventionnement du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». La convention annexée au rapport fera l'objet d'une signature officielle. Elle est adoptée à l'unanimité.

2016-22-07-04 Opération Grand Site : communication sur le site classé et élaboration du programme d'actions : porté à connaissance, rapport présenté par Jean Arcas : Jean Arcas précise que le Syndicat mixte assure l'animation de l'Opération Grand Site. Le rapport présenté porte sur l'installation de panneaux de signalisation routière des entrées dans le site classé et un point sur les réunions majeures (comité de pilotage et réunion publique). Il s'agit d'un porté à connaissance.

2016-22-07-05 Opération Grand Site : convention de partenariat et annexe financière 2016 avec les deux Communautés de communes Le Minervois et Pays Saint-Ponais, rapport présenté par Jean Arcas : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » en partenariat avec les Communautés de communes Le Minervois et du Pays Saint-Ponais, avec le soutien du Conseil départemental de l'Hérault. La convention annexée permet d'établir l'engagement des partenaires. Le comité adopte à l'unanimité la convention annexée.

2016-22-07-06 Economie agricole : « impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux producteurs-consommateurs », rapport présenté par Jean Arcas : ce rapport a été présenté au Comité syndical du 13 octobre 2015. La modification porte sur le plan de financement. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2016-22-07-07 Dossier de candidature Pôle de pleine nature structuré, rapport présenté par Jean Arcas : le dossier de candidature du Pôle de pleine nature concerne les Communautés de communes Orb-Jaur, Grand Orb et Pays Saint-Ponais. Ce dossier permettant de répondre à l'appel à projets FEDER « Pôles de pleine nature en Massif Central » doit être déposé au 20 septembre 2016. La présentation met en évidence les enjeux, le partenariat, le plan d'actions et le montage financier qui porterait sur un dossier collaboratif. Tous ces éléments pris en compte, le Comité valide à l'unanimité la candidature.

2016-22-07-08 Programme européens : FEADER-FEDER, rapport présenté par Corinne Roger : deux programmes européens sont portés par le Syndicat mixte. Sur les fonds FEDER (l'Approche Territoriale Intégrée) et sur les fonds FEADER (Leader). Afin de lutter contre la fraude et le conflit d'intérêt, il est proposé qu'une délégation de fonctions soit donnée à Jean Arcas concernant les dossiers portés en maîtrise d'ouvrage Syndicat mixte. Deux dossiers devant passer au Comité de programmation Leader sont présentés. Le premier dossier : expertise pour l'extension du GRP « Tour dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles » s'élève à 20 015.67 € TTC avec une recherche de financement de 10 012.52 € pour Leader et 6 000 € pour le Conseil départemental, le solde étant apporté en autofinancement par le Pays soit 4 003.15 €. Le second dossier porte sur l'animation des sites patrimoniaux pour un montant de 15 000 € TTC avec une demande Leader à 9 600 €, le solde à 5 400 € sera porté par le Syndicat mixte. Les plans de financement sont adoptés à l'unanimité ainsi que la délégation de fonctions à M. Arcas pour les opérations en maîtrise d'ouvrage Pays.

2016-22-07-09 Culture : Orchestre du Pays, rapport présenté par Norbert Etienne : Norbert Etienne reprend le contexte de l'Orchestre de Pays avec la nouvelle programmation « Un Pays pour Laura ». Les tarifs du spectacle sont adoptés à 8 € à partir de 12 ans et enfant de moins de 12 ans exonéré. Une convention de partenariat avec les Communes ou Communautés accueillant le spectacle est présentée. La participation forfaitaire par spectacle est fixée à 1 000 € TTC et 1 500 € TTC pour deux soirées consécutives. Le Syndicat mixte assure l'accueil, la billetterie, l'encaissement et la comptabilité des recettes. Le Comité adopte à l'unanimité les tarifs et la convention.

2016-22-07-10 Assemblée des territoires, rapport présenté par le Président : Le Président indique que Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée, a adressé un courrier au Syndicat mixte proposant de faire partie de l'Assemblée des Territoires. Une proposition territoriale a été proposée faisant état de cinq titulaires et cinq suppléants à désigner. Le Comité syndical valide la proposition et désigne les cinq titulaires : Marie-Aline Edo, Yves Robin, Francis Boutes, Jean Arcas, Marie-Pierre Pons et les cinq suppléants : Catherine Reboul, Luc Salles, Martine Gil, Martine Olmos, Jean-Noël Badénas.

2016-22-07-11 Rapport sur table : Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte : rapport présenté par Marie-Aline EDO : en mai 2016, Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, a attribué au Syndicat mixte du Pays une deuxième tranche d'un montant de 1 000 000 €, afin de poursuivre la démarche engagée avec une tranche optionnelle de 500 000 €. Le programme d'actions envoyé au Ministère porte au total sur 30 actions en faveur de dix-neuf communes et trois communautés de communes. Le Comité syndical valide le programme d'actions et désigne Marie-Aline Edo comme élue référente de l'action Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2016 034-253403554-20161028-2016_2B_10_01-DE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2016 034-253403554-20161028-2016_28_10_01-DE